

adopté à l'unanimité par la commission du Grand Conseil, qui vient de boucler son rapport. Elle a relativement peu amendé le texte initial, à l'exception d'une prise en compte de la situation particulière de l'agriculture (lire ci-contre). «Mais les milieux industriels ont compris qu'un salaire à 20 francs de l'heure ne compromettrait pas leur compétitivité, puisque très peu d'emplois industriels sont payés au-dessous», ajoute Jean-Nat Karakash.

20 ou 22 francs?

Pour la minorité de gauche de la commission, cependant, 20 fr. de l'heure restent insuffisants: «Le bonus au travail de 41 centimes proposé par le Conseil d'Etat est trop bas pour couvrir les frais inhérents à l'acquisition du travail et pour motiver les personnes à sortir de l'aide sociale», estiment les commissaires de gauche. Socialistes et popvertsols ont donc déposé un amendement pour que le salaire minimum soit fixé à 22 francs par heure. Amendement rejeté par 8 voix contre 6. Mais cette proposition pourrait revenir sur le tapis au Grand Conseil, d'autant qu'avec les Verts libéraux, la majorité de droite est fragile. «Nous n'avons pas encore

pour qu'un débat argumenté ait lieu.» Pour la majorité de droite de la commission, un salaire de 22 fr. «préférait par trop la compétitivité de certaines entreprises». Quant au Conseil d'Etat, pourtant à majorité de gauche, il «craint que ce montant puisse être combattu juridiquement».

Le débat après le 18 mai

Hier soir, le bureau du Grand Conseil a décidé de ne pas inscrire cet objet à l'ordre du jour avant la votation du 18 mai. Selon la réponse que les Suisses – et les Neuchâtelois – glisseront dans l'urne fédérale, les débats pourraient prendre une tournure piquante. Surtout si les Neuchâtelois acceptent l'initiative populaire et que celle-ci est refusée sur le plan suisse: cela voudrait dire qu'ils plébiscitent un montant de 4000 francs. Et non de 3640...

fait part de son inquiétude à la commission du Grand Conseil, car le salaire minimum, dans la branche, est fixé par un contrat type à 3200 francs, pour des horaires dépassant nettement les 42 heures, d'où un salaire horaire de moins de 15 fr. de l'heure. Devoir passer à 20 fr. mettrait donc les exploitants dans de grosses difficultés. Ils devraient peut-être abandonner certains secteurs d'activité, se séparer d'ouvriers ou reporter le travail supplémentaire sur leur famille, souvent moins bien rémunérée encore. Du coup, la commission propose à l'unanimité une exception pour l'agriculture et la viticulture: viser le salaire minimum de 3640 fr., mais en acceptant un temps de travail plus élevé. De là, un salaire de 17 fr. de l'heure est «défendable». «C'est vrai, nous avons été sensibles à la situation de l'agriculture, et nous voyons cette disposition de manière évolutive, pour viser à plus long terme les 20 francs», explique Silvia Locatelli, présidente du Parti socialiste neuchâtelois.

Directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (Cnav), Yann Hugelit estime quant à lui que la branche «peut accepter cette proposition, moyennant un certain délai de mise en œuvre, même si elle demandera déjà un effort certain aux agriculteurs. Mais nous sommes par contre farouchement opposés à l'introduction d'un salaire de 22 francs de l'heure. Là, il y aurait un risque que des exploitants soient tentés de recourir au travail au noir.» Selon une enquête de la Cnav, 32% des quelque 300 employés de la branche touchent actuellement un salaire inférieur à 20 fr. de l'heure. Et 11% sont à moins de 17 francs.

HORLOGERIE Des personnalités d'horizons divers se réunissent pour réfléchir autrement à l'avenir de la branche.

«Nous voulons passer du bling-bling au think-think»

Composé de personnalités comme l'ethnologue Jacques Hainard ou le co-inventeur de la Swatch Elmar Mock, un cercle de réflexion d'un genre nouveau est né. Baptisé «Watch Thinking», il veut «passer du bling-bling au think-think».

Le slogan est de Xavier Comtesse, directeur romand d'Avenir Suisse, qui est l'un des initiateurs de ce cercle de réflexion avec le directeur général de Vaucher Manufacture, Jean-Daniel Dubois.

Il s'agit, en clair, de poser sur l'horlogerie des questions qui ne sont que rarement débattues de manière libre: l'avenir est-il à la «smart watch»? La Chine



Le Swiss Creative Center, à Neuchâtel, est à l'origine de la démarche. KEYSTONE

allusion à la place de Paris où les maisons de luxe ont pignon sur rue: «On ne veut pas que la discussion s'arrête à la place Vendôme».

Xavier Comtesse, qui quittera Avenir Suisse en juin prochain, animera un blog sur internet à l'adresse «www.watchthinking.com» – en français souligné-t-il. Car avec tous ces anglicismes, on ne sait plus très bien...

C'est d'ailleurs le Swiss Creative Center, à Neuchâtel, qui est à l'origine de la création de ce cercle de réflexion, avec le soutien de Vaucher Manufacture, à Fleurier. Des réunions auront lieu deux fois par an, la première est agendée ce samedi. En cercle fermé, pas en public.

Mais le site internet, en ligne depuis hier, est ouvert à toutes les contributions.

Quant à savoir quel sera l'impact de ce petit groupe de personnalités, composé de professionnels de la branche, mais aussi d'artistes, d'architectes et d'autres acteurs de l'arc horloger, dans une branche qui brasse des milliards de francs, Jean-Daniel Dubois n'affiche pas des ambitions démesurées: «Mais nous avons l'expérience pour nous, et ce regard extérieur et prospectif sur la branche a rarement été posé. Pour une entreprise comme la nôtre, la démarche est intéressante. Et les petits ruisseaux font les grandes rivières.»